

MODALITES DU DROIT DE RETRACTATION

Le droit de rétractation :

Vous avez le droit de vous rétracter du présent contrat sans donner de motif dans un délai de quatorze jours.

Le délai de rétractation expire quatorze jours après le jour de la conclusion du contrat, soit quatorze jours après le paiement de votre facture d'accès au service.

Pour exercer le droit de rétractation, vous devez notifier votre décision de rétractation du présent contrat au moyen d'une déclaration dénuée d'ambiguïté à adresser à iléo. Vous pouvez utiliser le formulaire de rétractation ci-joint mais ce n'est pas obligatoire. Pour que le délai de rétractation soit respecté, il suffit que vous communiquiez votre souhait d'exercer votre droit de rétractation avant l'expiration du délai de rétractation.

L'effet de la rétractation :

En cas de rétractation de votre part du présent contrat, nous vous rembourserons tous les paiements perçus de vous, sans retard excessif et, en tout état de cause, au plus tard quatorze jours à compter du jour où nous sommes informés de votre décision de rétractation du présent contrat. Nous procéderons au remboursement en utilisant le même moyen de paiement que celui que vous aurez utilisé pour la transaction initiale, sauf si vous sollicitez expressément un moyen différent ; en tout état de cause, ce remboursement n'occasionnera pas de frais pour vous.

Si vous avez demandé à commencer la prestation de fourniture d'eau pendant le délai de rétractation, l'exercice de votre droit de rétractation donnera lieu au paiement de l'eau consommée.

FORMULAIRE DE RETRACTATION

(Veuillez compléter et renvoyer le présent formulaire au Centre Service Client iléo, dont l'adresse figure en bas de page, uniquement si vous souhaitez vous rétracter du contrat).

Je vous notifie par la présente ma rétractation du contrat portant sur la fourniture d'eau, commandé le :

Nom et Prénom: _____

Référence de l'abonnement : _____

Adresse : _____

Date :

Signature :